

service canadien à l'étranger, vous consommez une partie importante des ressources qu'on distribue autour de cette table (du conseil des ministres), faites un meilleur travail parce que nous allons vous demander des comptes là-dessus. Soyez un meilleur appui, un meilleur auxiliaire, un meilleur apport au développement économique du Canada." Mais, je reviens à votre question, ça n'amènerait pas, ou ça ne devrait pas amener les ministres, par voie de conséquence, à dire: "vous pouvez tempérer un peu les priorités que vous avez à mettre sur ces autres aspects-là: la sécurité, la protection de la souveraineté nationale, etc."

Perspectives internationales: *Il est difficile de savoir ce qu'est la politique étrangère du Canada. Cela ne contribue-t-il pas à créer une impression d'improvisation, de confusion, de manque de cohérence dans les crises: je pense à la Pologne, à l'Amérique latine, où l'on distinguait mal la position de la diplomatie canadienne. Existe-t-il vraiment une "Bible", un code, si vous voulez, en vertu duquel la diplomatie canadienne sait que, face à telle situation, elle va agir de telle manière?*

De Montigny Marchand: Il serait un peu naïf de penser qu'il existe une "Bible" et que, confrontés à une crise "x", "y" ou "z", on pousse sur un bouton pour que tout à coup apparaisse, sur un écran cathodique, "politique extérieure canadienne, sous-catégorie "x", 3e volet, etc. . . . voici la réponse. On s'attendrait alors à ce que le gouvernement canadien réagisse devant une crise ou une autre de façon "pavlovienne" Un stimulus amène une réponse, une réaction, un réflexe.

Perspectives internationales: *Dans certains pays, c'est un peu comme cela que ça se passe . . .*

De Montigny Marchand: Oui, mais je pense que c'est faire des compliments au leadership politique canadien que de ne pas lui faire l'injure de penser qu'il réagit sur une base de réflexe conditionné. Il y a de grandes orientations à la politique extérieure canadienne qui rendent assez prévisible la façon dont le Canada va se situer, par exemple dans un débat aux Nations Unies sur une résolution "x" ou "y", qui rendent assez prévisible la façon dont le Canada va accueillir des propositions d'alliance sur un sujet très précis, qui rendent assez prévisible l'accueil que le Canada ferait à l'invitation d'un partenaire qui présente des caractéristiques tout à fait incompatibles avec la tradition de la politique étrangère canadienne en ce qui a trait au respect des libertés individuelles, de la démocratie, etc. Il y a un certain nombre d'articles "codifiés" qui font que ce serait impensable que le Canada s'associe à un pays comme co-auteur d'une résolution aux Nations Unies par exemple. Cela dit, moi je prends comme un compliment de me faire dire, dans une crise comme la situation en Pologne, que la position canadienne n'est pas toute entendue d'avance et que la marge de définition de la position canadienne dans ce dossier en mouvance est pleine et entière, à l'intérieur des alliances, à l'intérieur des impératifs de solidarité. Cela me réjouit donc d'entendre dire ça mais, que vous parliez de confusion, je ne suis pas d'accord!

Perspectives internationales: *L'existence de la commission McDougall, autant que son rapport, montrent que le ministère a un peu laissé se détériorer*